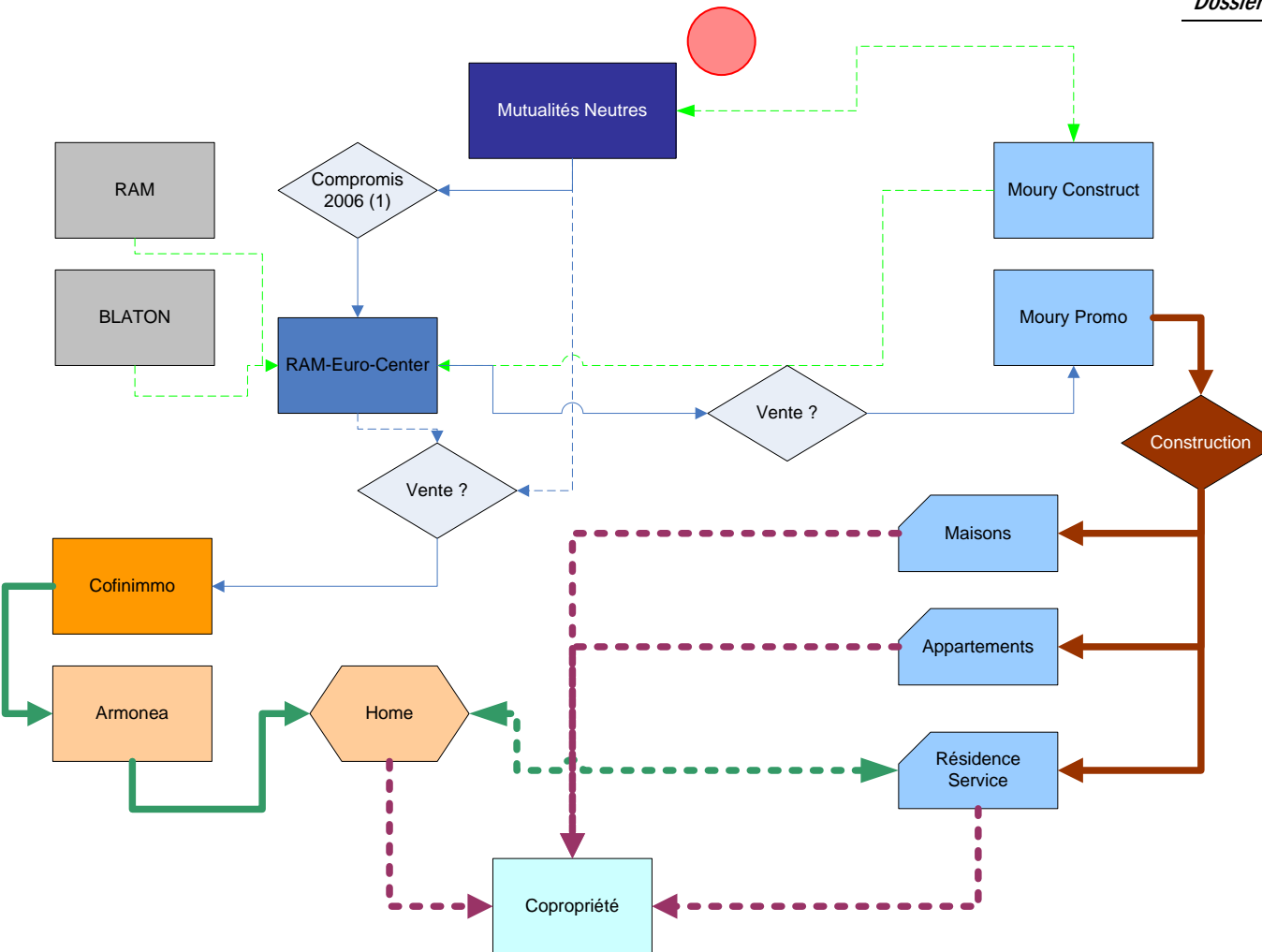


Ces commentaires ne présument pas de notre adhésion au projet. Ils sont basés sur l'étude d'incidence, la réunion technique et des recherches Internet.

Projet du Préventorium de Biez : les liens financiers et économiques

Dossier complet à cette adresse.



Il nous a semblé important de comprendre les tenants et aboutissants financiers et économiques pour mieux appréhender les buts du projet, tout en sachant pertinemment bien que cela n'a pas strictement à voir avec la demande de CU2.

Les réflexions infra ne présument pas de notre adhésion aux principes du projet.

Les Mutualités Neutres signent en 2006 un compromis avec RAM-Euro-Center (actionnaires en 2002, RAM, Moury, Blaton). Nous ne savons pas si l'acte de vente officiel a été signé, si les bâtiments du Préventorium sont compris.

En tous les cas, Cofinimmo est propriétaire de ces bâtiments et a confié la gestion du home à Armonea.

Il est à noter qu'en 2008, année du premier projet, Moury Construct et les Mutualités Neutres avaient en commun un administrateur.

Moury Promo devrait assurer la réalisation du projet.

A ce stade, il subsiste une série de questions :

Qui est le véritable propriétaire ? L'étude nous affirme que le demandeur, soucieux de pérenniser ses activités actuelles, souhaite valoriser ses actifs. Moury Promo serait-il devenu le détenteur du droit de propriété ?

[L'étude parle toujours des Mutualités neutres de Biez qui souhaitent valoriser ses terrains. Alors qu'ils sont « vendus » depuis 2006]

Qui gèrera la résidence service ? Est-ce Armonea ? Une influence éventuelle sur les quelques emplois prévus ?

Qui gèrera la copropriété des appartements (de type résidence services) et villas (point 2.4.1 de l'étude) ? **Qu'en est-il d'une résidence services dont les services sont facultatifs ?**

Quels sont les possibilités de contrôle à terme ? Y compris sur la gestion des espaces verts ?

Le manque de transparence ne nous permet pas de saisir les buts réels de ce projet. L'étude semble contenir des affirmations contradictoires ou sujettes à de nombreuses interprétations.

Cela jette le trouble sur la pérennité des buts « à vocation communautaire ». Il est dommage que le demandeur, lors de la réunion technique, n'ait désiré être plus transparent.

[L'Observatoire indépendant de l'environnement en Brabant wallon](http://www.tropdebruit.be)

Trop de Bruit en Brabant wallon ASBL

www.tropdebruit.be dossier complet sur www.citoyen-grez-doiceau.be

<http://www.armonea.be/fr/nos-residences/>

http://www.cofinimmo.com/Images/Cofinimmo%201H2008_FR.pdf

[http://www.cbfa.be/files/pros/cis/2009-\(207\)-FR-CIS20090267-A23-B25-C05-NP-CD24_03.pdf](http://www.cbfa.be/files/pros/cis/2009-(207)-FR-CIS20090267-A23-B25-C05-NP-CD24_03.pdf)

http://www.cofinimmo.com/Images/MR%20Site%20Internet_Belgium_2009.01.09.pdf